

Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**16<sup>e</sup> mise à jour du *Tome V – Signalisation routière***

**Décembre 2009**

### Pages liminaires

<b>À enlever</b>		<b>À insérer</b>	
<b>Pages</b>	<b>Date</b>	<b>Pages</b>	<b>Date</b>
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux titre et Dépôt légal ( <i>Vol. 1</i> )		Faux titre et Dépôt légal ( <i>Vol. 1</i> )	
Modification et information	Décembre 2007	Modification et information	Octobre 2009
Introduction 1 et 6	Janvier 2009	Introduction 1 à 5	Décembre 2009
Notes générales 7 et 8	Oct. 2008	Notes générales 7 et 8	Déc. 2009
Faux titre et Dépôt légal ( <i>Vol. 2</i> )		Faux titre et Dépôt légal ( <i>Vol. 2</i> )	

### Pages de chapitres du tome

<b>Chapitre</b>	<b>À enlever</b>		<b>À insérer</b>		<b>Remarques</b>
	<b>Pages</b>	<b>Date</b>	<b>Pages</b>	<b>Date</b>	
1	i et ii	Avril 2009	i et ii	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Avril 2009	1 et 2	Déc. 2009	Section 1.2 « Références » : actualisation des références.  Section 1.3 « Définitions » : <ul style="list-style-type: none"><li>actualisation de la référence du Code de la sécurité routière à la définition de « Livraison locale »;</li><li>ajout de la définition « Poids nominal brut »;</li><li>actualisation de la référence du Code de la sécurité routière à la définition de « Véhicule-outil ».</li></ul>
	15 et 16	Déc. 2008	15 et 16	Déc. 2009	Section 1.4 « Catégories de panneaux » : actualisation de la référence du Code de la sécurité routière.  Section 1.11 « Inscriptions » : actualisation de la référence de la Loi sur les poids et mesures et ajout du ratio de la hauteur du lettrage pour la décimale.  Section 1.12.1 « Rétroréfléchissance » : remplacement de « du type » par « de type ».
2	i à v	Avril 2009	i à v	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Avril 2009	1 et 2	Avril 2009 Déc. 2009	Section 2.2 « Références » : actualisation des références.
	7 à 10	Déc. 2005 Déc. 2008 Avril 2009	7 à 10	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 2.9 « Limite de vitesse » : actualisation de la référence du Code de la sécurité routière et ajout de la référence au dessin normalisé 002D.  Section 2.12 « Direction des voies » : ajout d'une précision sur le marquage des voies et amélioration graphique.



Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**16<sup>e</sup> mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*****Décembre 2009**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
2	15 à 26	Déc. 2005 Mars 2006 Déc. 2007 Déc. 2008	15 à 26	Déc. 2005 Déc. 2008 Déc. 2009	Section 2.15 « Trajet obligatoire pour certaines catégories de véhicules » : actualisation de la référence du Règlement sur le transport des matières dangereuses.  Section 2.16.2 « Accès interdit aux véhicules dans une voie » : actualisation de la référence du Règlement sur le transport des matières dangereuses.  Section 2.16.3 « Accès interdit aux transporteurs de matières dangereuses » : actualisation de la référence du Règlement sur le transport des matières dangereuses et ajout de la possibilité de mettre les panneaux en présence d'un itinéraire alternatif.  Section 2.16.4 « Autres interdictions d'accès » : ajout du panneau P-130-59 « Accès interdit aux cyclomoteurs ».  Section 2.18 « Stationnement réglementé » : <ul style="list-style-type: none"><li>• correction mineure au panneau P-150-4;</li><li>• ajout du visuel du panonceau P-150-P-3;</li><li>• amélioration graphique;</li><li>• P-150-P-2 : changement de numéro pour P-150-P-2-D et ajout du panonceau P-150-P-2-G.</li></ul> Section 2.21 « Limitation de poids aux charges légales » : actualisation des références du Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers et du Code de la sécurité routière.
	DN 002B et DN 002C	Déc. 2008 Avril 2009	DN 002B à DN 002D	Déc. 2008 Déc. 2009	DN 002C : retrait du grisé pour localiser le sous-secteur.  DN 002D : nouveau dessin normalisé pour illustrer la signalisation d'une zone de vitesse à l'intérieur d'un secteur
	DN 007 et DN 008	Déc. 2005	DN 007 et DN 008	Déc. 2005 Déc. 2009	DN 007 : retrait du marquage dans les voies où la manœuvre répond aux attentes des usagers.

Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**Décembre 2009**

**16<sup>e</sup> mise à jour du *Tome V – Signalisation routière***

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
3	i à vi	Déc. 2008	i à vi	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2006 Déc. 2008	1 et 2	Déc. 2009	Section 3.2 « Références » : actualisation des références.  Section 3.4 « Localisation des panneaux de danger » : correction d'une coquille au tableau 3.4–1.
	5 et 6.1	Déc. 2005 Déc. 2006	5 et 6.1	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 3.10 « Préparez-vous à arrêter » : ajout d'un paragraphe introduisant le système de relève des feux.
	9 et 10	Déc. 2004	9.1 à 10	Déc. 2009	Section 3.15 « Virages » : ajout du titre de la sous-section 3.15.1 « Virages » et ajout de la sous-section 3.15.2 « Renversement de camion ».
	13 à 16	Déc. 2004 Déc. 2008	13 à 16	Déc. 2004 Déc. 2009	Section 3.21 « Intersection » : amélioration graphique et ajout d'information sur les intersections rapprochées.  Section 3.23 « Limitation de hauteur » : actualisation de la référence du Code de la sécurité routière.
	21 et 22	Déc. 2007 Déc. 2008	21 et 22	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 3.34.1 « Conditions justifiant l'installation des panneaux de passage » : correction d'un numéro de section.
	27 et 28	Déc. 2004 Déc. 2007	27 et 28	Déc. 2009	Section 3.34.9 « Passage pour animaux de ferme » : actualisation de la référence du Code de la sécurité routière.  Section 3.36 « Balises de danger » : correction d'une coquille.  Section 3.37 « Délinéateurs » : correction de la surface réfléchissante minimale.
	33 et 34	Déc. 2008	33 et 34	Déc. 2009	Section 3.46 « Poudrerie » : ajout d'un texte sur le système de relève des feux et correction de coquilles.  Section 3.47 « Brouillard » : ajout d'un texte sur le système de relève des feux et correction de coquilles.  Section 3.49 « Vol à basse altitude » : modification de la mise en page.
	i à vi	Avril 2009	i à vi	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2004 Déc. 2006	1 et 2	Déc. 2004 Déc. 2009	Section 4.2 « Références » : actualisation des références.  Section 4.3.2 « Travaux de très courte durée » : correction du numéro du tableau.



Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

16<sup>e</sup> mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Décembre 2009

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	17 à 18.3	Déc. 2006	17 à 18.3	Déc. 2006 Déc. 2009	Section 4.19.1 « Endroit temporairement fermé à la circulation » : ajout du panneau T-80-11 « Entrée barrée » et modification de la mise en page.  Section 4.19.2 « Accès au chantier » : ajout de précisions sur la localisation et les conditions d'utilisation du panneau T-170-4 et modification du visuel de ce panneau.
	23 à 26	Déc. 2004	23 à 26	Déc. 2004 Déc. 2009	Section 4.29 « Dégagement horizontal » : modification de la hauteur de la décimale dans le panneau T-180.
	35 et 36	Déc. 2007	35 et 36	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 4.34.1 « Caractéristiques du signalisateur » : actualisation de la référence de la norme CAN/CSA-Z96.
	43 à 46.2	Déc. 2006 Déc. 2007	43 à 46.2	Déc. 2006 Déc. 2009	Annexe B « Dispositifs de signalisation pour les travaux » : ajout du panneau T-80-11 et modification du visuel des panneaux T-170-4, T-180, T-D-190-1, T-D-190-2 et T-240.
	TCD 057 et TCD 058	Déc. 2008	TCD 057 et TCD 058	Déc. 2008 Déc. 2009	TCD 058 : amélioration graphique.
	TCD 083 et TCD 084	Déc. 2007	TCD 083 et TCD 084	Déc. 2007 Déc. 2009	TCD 083 : correction du positionnement du panneau T-60.
	TLD 005 et TLD 006	Déc. 2005	TLD 005 et TLD 006	Déc. 2005 Déc. 2009	TLD 006 : ajout des numéros de notes 1 et 2 sur le dessin normalisé.
	TLD 011 et TLD 012A	Déc. 2005	TLD 011 et TLD 012A	Déc. 2005 Déc. 2009	TLD 011 : remplacement du panonceau T-245-P-3 « X km » par le panonceau T-245-P-2 « XXX m ».
	TLDU 033 et TLDU 034	Déc. 2005	TLDU 033 et TLDU 034	Déc. 2005 Déc. 2009	TLDU 034 : correction du positionnement du panneau T-D-130-1.
	i à viii 1 et 2	Avril 2009 Déc. 2007 Déc. 2008	i à viii 1 et 2	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.  Section 5.2 « Références » : actualisation des références.
5	11 et 12	Déc. 2007	11 et 12	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 5.3 « Définitions » : correction d'une coquille dans la définition de « Municipalité ».
	19 à 20	Déc. 2007	19 à 20.2	Déc. 2007 Déc. 2009	Figure 5.4-3 : correction d'une coquille.
					Section 5.4.3.4 « Tarification du péage électronique » : nouvelle section et modification de la mise en page.

Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**Décembre 2009**

**16<sup>e</sup> mise à jour du *Tome V – Signalisation routière***

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	23 à 26	Déc. 2007 Déc. 2008	23 à 26	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 5.4.4.1 « Éléments figurant sur le panneau » : <ul style="list-style-type: none"><li>• D. Autres pictogrammes : ajout du paragraphe c) introduisant le pictogramme du péage (I-421);</li><li>• F. Autres messages : ajout de précisions quant au respect de l'aspect visuel des panneaux que l'on désire jumeler au panneau de destination et modification du visuel à la figure 5.4–6.</li></ul>
	35 à 38	Déc. 2007 Déc. 2008	35 à 38	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 5.4.4.2 « Disposition des éléments sur les panneaux » : retrait d'un visuel à la figure 5.4–7a.
	45 à 48	Déc. 2007 Déc. 2008	45.1 à 48	Déc. 2007 Déc. 2008 Déc. 2009	Section 5.5.3.3 « Nom d'autoroute » : <ul style="list-style-type: none"><li>• modification du visuel du panneau I-190;</li><li>• remplacement de la fleur de lys par le logo Québec drapeau;</li><li>• ajout de la possibilité d'insérer une image représentative de la dénomination officielle de l'autoroute.</li></ul> Section 5.5.3.4 « Nom de route » : remplacement de la fleur de lys par le logo Québec drapeau dans le visuel du panneau I-195. Section 5.5.5.1 « Limite provinciale » : correction du numéro de téléphone dans le visuel du panneau I-150-2. Section 5.5.5.2 « Entrée de région touristique » : correction du numéro de téléphone dans le visuel du panneau I-150-3.
	53 à 58	Déc. 2007 Déc. 2008	53 à 58	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 5.5.14 « Tunnel » : ajout de cette nouvelle section et modification de la mise en page. Section 5.6.2.2 « Équipements de santé » : ajout du point C. « Centre hospitalier universitaire vétérinaire » et du panneau I-280-3 et modification de la mise en page.
					Section 5.6.5 « Lieu d'enfouissement sanitaire » : modification du visuel du panneau I-360. Section 5.6.7 « Autres équipements municipaux » : ajout du visuel du panneau I-370-15 « Terrain de soccer intérieur ». Déplacements des figures 5.6–1 et 5.6–2.



Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

16<sup>e</sup> mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Décembre 2009

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	61.1 à 62	Déc. 2007 Avril 2009	61.1 à 62	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 5.7.4 « Bouton d'appel de feux pour piétons ou pour cyclistes » : modification du titre de la section (auparavant « Détecteur de piétons ou de cyclistes ») et modification du nom et du visuel des panneaux I-395.  Section 5.7.11 « Fréquence radio » : modification de la hauteur de la décimale dans le panneau I-416 et modification de la mise en page.  Section 5.7.13 « Service d'information en transport – 511 » : ajout d'une nouvelle section et du panneau I-414.
	65 à 68	Déc. 2007 Déc. 2008	65 à 68	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 5.7.14 « Péage » : ajout d'une nouvelle section, de la figure 5.7-1 et du panneau I-421.  Section 5.8.1.2 « Réserves, parcs et refuges fauniques » : <ul style="list-style-type: none"><li>• A. Réserve faunique : actualisation de la référence de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et correction du panneau I-460-4;</li><li>• C. Parc : actualisation de la référence de la Loi sur les parcs nationaux du Canada.</li></ul>
	71 et 72	Déc. 2008	71 et 72	Déc. 2008 Déc. 2009	• E. Parc marin : actualisation de la référence de la Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.
	DN 027 à DN 030	Déc. 2005 Déc. 2008	DN 027 à DN 030	Déc. 2005 Déc. 2009	DN 028A au DN 030 : correction du visuel du panneau I-150-3.
	DN 037 et DN 038	Déc. 2005 Déc. 2007	DN 037 et DN 038	Déc. 2007 Déc. 2009	DN 038 : correction du numéro de la figure dans la note.
	DN 045 et DN 046	Déc. 2005	DN 045 et DN 046	Déc. 2005 Déc. 2009	DN 046 : remplacement de Hull/Ottawa par Ottawa/Gatineau.
	DN 049 et DN 050	Déc. 2005	DN 049 et DN 050	Déc. 2009	DN 049 et DN 050 : remplacement de Hull/Ottawa par Ottawa/Gatineau et de Montréal (Centre-Ville) par Montréal (CENTRE-VILLE).
	DN 053 à DN 058	Déc. 2005	DN 053 à DN 058	Déc. 2005 Déc. 2009	DN 054 et DN 055 : remplacement de Tunnel L.-H.-La Fontaine par Pont-tunnel L.-H.-La Fontaine.  DN 056 : remplacement de Tunnel L.-H.-La Fontaine par Pont-tunnel L.-H.-La Fontaine et de Hull/Ottawa par Ottawa/Gatineau.  DN 057 et DN 058 : remplacement de Hull/Ottawa par Ottawa/Gatineau.



Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**16<sup>e</sup> mise à jour du *Tome V – Signalisation routière***

**Décembre 2009**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	DN 067 et DN 068	Déc. 2005	DN 067 et DN 068	Déc. 2009	<p>DN 067 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• retrait d'Aylmer et de Gatineau;</li> <li>• retrait de l'écusson de la route 148 Ouest sur certain panneau;</li> <li>• remplacement de Hull (CENTRE-VILLE) par Gatineau (CENTRE-VILLE);</li> <li>• ajout de Gatineau (CENTRE-VILLE).</li> </ul> <p>DN 068 : remplacement de Hull par Gatineau.</p>
	DN 071 et DN 072	Déc. 2005	DN 071 et DN 072	Déc. 2009	<p>DN 071 : remplacement de Sherbrooke par Rue King Ouest.</p> <p>DN 072 : remplacement de Thetford Mines par Sherbrooke CENTRE-VILLE Lac-Mégantic et ajout de Québec.</p>
	DN 077 à DN 084	Déc. 2005	DN 077 à DN 084	Déc. 2009	<p>DN 077 : ajout de (CENTRE-VILLE) après Québec.</p> <p>DN 078 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• remplacement de Ste-Anne-de-Beaupré Chicoutimi par Saguenay;</li> <li>• retrait de l'écusson de la route 540;</li> <li>• retrait de l'écusson de la route 573.</li> </ul> <p>DN 079 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• remplacement de Chicoutimi par Saguenay;</li> <li>• remplacement de Ste-Anne-de-Beaupré Chicoutimi par Québec (CENTRE-VILLE);</li> <li>• remplacement de Val-Bélair par Shannon.</li> </ul> <p>DN 080 : remplacement de Chicoutimi par Saguenay et ajout de l'indication de l'aéroport Jean-Lesage.</p> <p>DN 081 et DN 082 : remplacement de Chicoutimi par Saguenay.</p> <p>DN 083 : remplacement de Chicoutimi par Saguenay et ajout de l'écusson de la route 175.</p> <p>DN 084 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• remplacement de Québec (Centre-ville) par Québec (CENTRE-VILLE);</li> <li>• inversion de Pont Pierre-Laporte et de Montréal;</li> <li>• ajout de l'indication de l'aéroport Jean-Lesage;</li> <li>• retrait de l'écusson de la route 440 Ouest.</li> </ul>



Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

16<sup>e</sup> mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Décembre 2009

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
6	i à v	Déc. 2008	i à v	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2005	1 et 2	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 6.2 « Références » : actualisation des références.
	DN 041A à DN 042	Déc. 2005 Déc. 2006 Déc. 2007	DN 041A à DN 042	Déc. 2005 Déc. 2006 Déc. 2009	DN 041B et DN 041C : ajout d'une distance maximale de 25 km dans la note 2.
7	i à iv	Déc. 2008	i à iv	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2007	1 et 2	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 7.2 « Références » : actualisation des références.
	13 et 14	Déc. 2007	13 et 14	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 7.9.8 « Passage étroit » : correction du numéro du panonceau D-1-P.
	41 et 42	Déc. 2007	41 et 42	Déc. 2007 Déc. 2009	Annexe F « Liste des panneaux de signalisation utilisés pour les voies cyclables » : correction du numéro du panonceau D-1-P.
	47 et 48	Déc. 2007	47 et 48	Déc. 2007 Déc. 2009	Annexe F « Liste des panneaux de signalisation utilisés pour les voies cyclables » : correction du numéro du panonceau I-235-P et mise à jour du nom et du visuel des panneaux I-395.
8	i à ix	Déc. 2008	i à ix	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.
	1 à 4	Déc. 2005 Déc. 2008	1 à 4	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 8.2 « Références » : actualisation des références.
					Section 8.3 « Définitions » : <ul style="list-style-type: none"><li>• mise à jour des définitions;</li><li>• ajout de la définition de « Système de relève »;</li><li>• modification de la figure 8.3-2.</li></ul>
	7 et 8	Déc. 2005	7.1 à 8	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 8.4.5 « Système de relève » : ajout de cette section et ajustement de la mise en page.
	29 et 30	Déc. 2005	29 et 30	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 8.5.2.1 « Formes et dimensions des lentilles » : ajout du titre de la section 8.5.2.5.
					Section 8.5.2.2 « Écran de visibilité » : remaniement du texte de la section et précision sur la largeur minimale de la bande.
	33 à 36	Déc. 2005	33 à 36	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 8.5.2.8 « Visibilité des têtes de feux en amont du carrefour » : actualisation de la référence du Code de la sécurité routière.
					Section 8.5.3.2 « Modes d'utilisation » : introduction en complément à la norme sur le redémarrage automatique des feux.

Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**Décembre 2009**

**16<sup>e</sup> mise à jour du *Tome V – Signalisation routière***

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
8	43 à 46	Déc. 2005	43 à 46	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 8.5.3.5 « Feux de circulation près d'un passage à niveau » : ajout d'un texte sur les systèmes de relève des feux.  Section 8.5.3.7 « Feux de circulation utilisés pour le contrôle des voies » : correction d'une coquille.  Section 8.5.3.8 « Feux de circulation installés à un passage pour piétons entre deux intersections » : ajout du titre de la section 8.5.1.4 et remplacement du terme « détecteur de piétons » par « bouton d'appel de feux pour piétons ».  Section 8.5.3.9 « Avertisseur d'un système de préemption pour les véhicules incendie » : nouvelle section.
	51 et 52	Déc. 2005 Déc. 2006	51 et 52	Déc. 2009	Section 8.6.2.2 « Installation des feux clignotants » : correction de coquilles.  Section 8.7.2 « Installation des feux d'utilisation des voies » : ajustement de la mise en page.  Section 8.7.3 « Utilisation des feux d'utilisation des voies » : ajout d'un texte sur les systèmes de relève des feux.
	57 et 58	Déc. 2005 Déc. 2007	57 à 58.2	Déc. 2009	Section 8.8.5.3 « Boutons d'appel de feux pour piétons » : <ul style="list-style-type: none"> <li>• remplacement du terme « détecteur de piétons » par « bouton d'appel de feux pour piétons »;</li> <li>• ajout de précisions et de la figure 8.8-3 sur l'emplacement du bouton d'appel sur le fût en fonction de la position du passage pour piétons;</li> <li>• ajout de précisions sur le mode de fonctionnement des feux pour piétons et de la présence de détecteurs de piétons.</li> </ul>
	61 à 68	Mars 2006	61 à 68	Mars 2006 Déc. 2007 Déc. 2009	Section 8.9.5 « Boutons d'appel » : ajout d'une référence à la figure 8.8-3.  Section 8.10 « Feux pour cyclistes » : correction d'une coquille.  Section 8.14.2 « Installation des feux de réglementation du stationnement » : ajout des dimensions du symbole d'interdiction et de la lettre « P ».

Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**16<sup>e</sup> mise à jour du *Tome V – Signalisation routière***

**Décembre 2009**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
8					<p>Section 8.16.1 « Types de PMV et dimensions » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>clarification des types de panneaux à messages variables;</li> <li>passage en complément à la norme de l'information sur la bordure rétroréfléchissante;</li> <li>ajustement des types dans le tableau 8.16–1.</li> </ul> <p>Section 8.16.2.1 « Installation au-dessus de la chaussée » : correction d'une coquille.</p> <p>Section 8.16.2.3 « Distance de visibilité et de lisibilité » : ajustement des types dans le tableau 8.16–2.</p> <p>Section 8.16.3.1 « Caractéristiques du lettrage » : ajustement des types dans le tableau 8.16–3.</p> <p>Section 8.16.3.2 « Espacement » : amélioration du tableau 8.16–4.</p> <p>DN 020 : correction à la ligne « E » du tableau.</p> <p>DN 021 : remplacement du panneau « Bouton d'appel de feux pour piétons ou pour cyclistes » par le bon visuel.</p>
	DN 019 à DN 022	Déc. 2005	DN 019 à DN 022	Déc. 2005 Déc. 2009	DN 025 et DN 026